

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3073 - Mercredi 27 Décembre 2017 - Prix : 200 Fc

SENSIBILISATION SUR LES ASSISES NATIONALES

Le CPAN entre dans le vif du sujet



ASSISES NATIONALES

**Hassani Hamadi : "Chaque île qui
préside doit contribuer
à 50% au budget de l'Etat"**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Décembre 2017

Lever du soleil:

05h 42mn

Coucher du soleil:

18h 32mn

Fadjr : 04h 30mn

Dhouhr : 12h 11mn

Ansr : 15h 47mn

Maghrib: 18h 35mn

Incha: 19h 49mn



VANILLE

Un insecte nuisible s'attaque aux champs

Un insecte menace les plantations de vanilliers à Ngazidja. Des équipes de l'office national de la vanille et de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (Inrape) étaient sur le terrain pour déterminer et neutraliser la menace. Un rapport portant sur les résultats de la mission et les recommandations à suivre devrait être émis aujourd'hui, mercredi.

Une petite bête à la robe blanche et au corps rouge sème la terreur dans les champs de vanille à Ngazidja; l'insecte s'attaque directement au cœur des vanilliers, devenant ainsi la "bête noire" des cultivateurs. Des équipes

de l'office de la vanille et de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement (INRAPE) ont effectué des visites sur le terrain, dans les différentes régions de l'île, pour constater les effets de l'insecte

sur les plantes. Deux maladies qui touchent la vanille seraient causées par le nuisible. Les ingénieurs, outre l'insecte à la robe blanche, ont parlé de la présence de chenilles qui feraient pâlir à leur tour, les vanilliers.

« Ce genre d'insectes s'attaquait déjà à certaines plantes avant la vanille. Mais ce que je peux dire aujourd'hui, c'est qu'ils n'ont pas ravagé les champs de vanille. Nos ingénieurs vont travailler et trouver des solutions pour y remédier », a

tenté de rassurer Aboubacar Abdoulwahab, plus connu sous le nom de Kadhafi, le directeur général de l'Office National de Vanille connu sous le nom de Kadafi.

Le changement climatique mais aussi la chaleur seraient à l'origine de l'apparition de ces insectes sur les champs. « Sur les constats faits, on a remarqué que ce sont les régions humides qui sont les plus concernées », a-t-il expliqué, rajoutant que « ces maladies qui touchent la vanille n'ont même pas atteint 10%

de la plantation dans l'île ».

Au niveau des autres îles de l'archipel, des équipes effectuent des visites pour observer les champs, ceci pour déterminer s'il y a une éventuelle menace. « Les autres îles ne sont pas concernées par cette maladie. Mais on va prendre toutes les précautions au cas où elle ferait son apparition », a confié Kadafi. Le rapport des travaux de l'Office de Vanille et de l'Inrape est attendu lui, ce mercredi.

Mohamed Youssouf

ASSISES NATIONALES

La jeunesse de Dembeni soutient la tenue des assises

La jeunesse de Dembeni a annoncé son soutien pour la tenue des assises nationales. Dans une conférence de presse tenue à Mbadjini le week-end, ces jeunes ont affiché leur soutien sans faille au chef de l'Etat.

Une foule dense a assisté dimanche matin à la conférence de presse de la jeunesse de Dembeni. A l'instar d'autres jeunes issus d'autres communes de la Grande Comore, le groupe a dit son soutien sans faille au président de la République, affichant d'office son rattachement à la tenue des assises. « La jeunesse de Dembeni soutient les assises et la politique générale du chef de l'Etat », peut-on lire sur une banderole brandie pour l'occasion.

Les conférenciers, une dizaine de jeunes, n'a pas tari d'éloges à

l'endroit de la politique du gouvernement d'Azali. Adabi Ibrahim, qui était l'animateur principal lors de cette rencontre avec la presse, a insisté sur la nécessité de soutenir la tenue des assises nationales, principale préoccupation des autorités en ce moment. « La tenue des assises nationales est un événement national. Et tout le monde doit y contribuer », a-t-il insisté.

Le directeur général du laboratoire national des travaux publics, Abdallah Ali, a précisé que ces assises ne sont « ni pour l'opposition ni pour le pouvoir ». Une remarque qui fait suite à la réaction de certaines entités politiques qui émettent des réserves quant à la tenue des assises nationales sur le bilan des 42 ans d'indépendance du pays.

Ibnou M. Abdou



FAIT DIVERS

Un bateau porté disparu avec à son bord 27 passagers et 15 membres d'équipage

Un bateau dénommé Babou Salam est porté disparu avec à son bord 27 passagers et 15 membres d'équipage. Parti du port de Majunga au soir du 22 décembre, il devait être à quai dans trois jours, en vain. A Moroni, l'alerte a été donnée dans la région pour le signalement.

Une cellule de crise a été ouverte au port de Moroni après la disparition d'un bateau. Des agents de l'Anam, la gendarmerie, la police nationale, les gardes côte ainsi que la capitainerie sont sur le qui-vive. « Babou Salam est parti le 22 décembre à 20h00 de Majunga, jusqu'à maintenant; le bateau est porté disparu et compte

27 passagers à bord plus 15 membres d'équipage. Ce bateau amène des marchandises en provenance de Madagascar », a annoncé Talabiya Soilihi, directrice générale de l'autorité portuaire des Comores.

« On a lancé les alertes depuis hier surtout à travers les pays voisins avec lesquels nous travaillons en collaboration. Madagascar,

Réunion, Afrique du Sud et la Tanzanie. On a demandé une aide d'hélicoptère à la Réunion pour la localisation. Donc là, nous sommes en stand-by en attendant la Réunion et les autres pays », a-t-elle ajouté.

Une cellule qui a eu à gérer des naufrages évités de justesse loin de nos côtes. Deux bateaux partis de Mtwara et qui se dirigeaient vers les

Comores ont été interceptés à 106 nautiques, soit 200 km des côtes comoriennes.

« Au point de vue technique, ces bateaux n'étaient pas juridiquement dans notre zone. Mais comme ils prenaient la direction des Comores, on a décidé de déclencher un plan de sauvetage. Dans la foulée, on a réquisitionné un bateau dénommé

Ylang qui est parti hier vers 17h pour aller porter assistance, il est arrivé dans la zone aux environs de 11h, les opérations ont pris fin à 13h37 », a-t-elle fait savoir.

Elle rassure et déclare que la communication a été rétablie. « Il y avait un problème de carburant, des vedettes de ravitaillement ont été dépêchées à leur rescousse, ils

devraient être à quai à 15h (hier mardi) ».

A noter que le gouverneur de Ngazidja Hassane Hamadi et le vice-président en charge de la production se sont rendus à la cellule de crise au port de Moroni pour s'imprégner de l'état des opérations de secours.

Maoulida Mbaé

NÉCROLOGIE

Hadji Hassanaly nous a quitté

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenions le décès de notre confrère Hadji Hassanaly. Ce journaliste et militant convaincu de la liberté de presse a rendu l'âme hier lundi en début d'après-midi, chez lui à Mohéli. Hadji Hassanaly était le fondateur et directeur du journal La Tribune des Comores, un bimensuel d'informations généra-

les, essentiellement dédié à l'actualité politique mouvementée du pays. Il avait collaboré avec La Gazette des Comores au début des années 2000, avant de se consacrer entière à son propre journal. L'homme de presse était aussi un militant politique engagé dès les années 1970-80, à l'époque du président Abdallah dont il fut un

moment membre du gouvernement, avant de rejoindre l'opposition aux côtés d'Abasse Djoussouf et son parti le MDP-NGDC. Il a été inhumé à Fomboni hier en début de soirée. Toute l'équipe de La Gazette des Comores présente à sa famille et ses proches ses condoléances les plus attristées. Que Dieu l'agrée dans son paradis éternel.

SENSIBILISATION SUR LES ASSISES NATIONALES

Le CPAN entre dans le vif du sujet

Après l'université des Comores, le Comité de pilotage des assises nationales (Cpan) a réuni les opérateurs économiques, les Organisations non gouvernementales et des vendeurs des deux marchés de Moroni pour les sensibiliser sur l'importance de la tenue des assises.

Ils étaient nombreux à répondre à l'appel du comité de pilotage des assises nationales. Hier à Moroni, en présence de tous les

membres du CPAN, le porte-parole dudit comité a affirmé haut et fort que le CPAN a adopté une autre stratégie pour la sensibilisation de la population.

Ont répondu à cet appel entre autres les Ong, les vendeurs des deux marchés de Moroni, certains opérateurs économiques du pays, artisans, artistes et chanteurs. L'objectif est de « les sensibiliser sur la question des assises qui sont les leurs », a informé le maître de la cérémonie.

« Puisqu'il s'agit d'une question purement nationale, il faut que tout le monde soit sensibilisé », a expliqué Me Larifou, porte-parole qui annonce une série de rencontres avec la population dans les quatre îles d'ici le 03 janvier prochain.

Après cette date, des séances de débats et rencontres directs face à la population sont au programme sur les thèmes déjà communiqués la semaine dernière. « L'essentiel pour nous est la participation totale de la population car c'est un événement

d'une grande envergure », ajoute-t-il.

Le président du Comité, quand à lui, estime que la tenue des assises serait le 2ème grand événement historique du pays. Pour lui, « les Comores font partie des rares pays au monde qui organisent des assises sans qu'il n'y ait eu un conflit », a déclaré Said Mohamed Sagaf qui se justifie en disant que les assises sont soutenues par la communauté internationale.

« Le secrétaire général des Nations Unies a envoyé un émissai-

re sur place. Avant son retour, il nous a félicité pour l'initiative », a à son tour précisé le président du CPAN qui ne cesse d'appeler les boycotteurs à venir prendre part à ce rendez-vous.

« La réussite est pour les Comores d'aujourd'hui et de demain puisque nous sommes en train de dresser une feuille de routes et orientation du développement des Comores », a-t-il conclu.

Ibnou M. Abdou

ASSISES NATIONALES

Hassani Hamadi : "Chaque île qui préside doit contribuer à 50% au budget de l'Etat"

La campagne de sensibilisation sur les assises nationales bat son plein. Hier mardi, le comité de pilotage des dites assises, ainsi que des membres du gouvernement dont les vice-présidents Chabouhane et Moutadroine, étaient à Nioumazaha dans le Bambao. Une série de réformes ont été émises, ceci si la présidence tournante est maintenue.

Si à l'issue des assises nationales, présidence tournante il y aura, le gouverneur de Ngazidja propose que chaque île à laquelle échoit la tournante, contribue au budget de l'Etat à hauteur de 50%. Une proposition de Hassani Hamadi qui se trouvait hier mardi à Nioumazaha dans le Bambao, dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les assises nationales. Une cérémonie organisée par le ministre de l'intérieur chargé des institutions.

Dans son intervention qui a beaucoup marqué l'assistance, le gouverneur de Ngazidja, visiblement contre la présidence tournante, n'a pas mâché ses mots pour avancer sa proposition : « Si la présidence tournante



est maintenue, chaque île qui aura à gouverner devra contribuer à hauteur de 50% au budget de l'Etat ». A l'entendre, si sa cause est approuvée, cela permettra de prendre conscience de l'importance de la fonction de la haute magistrature du pays.

Le rassemblement, qui comptait la présence de maires, préfets, le conseil de l'île de Ngazidja et les chefs de villages, a également vu la présence de Maoulana Charif. Le pre-

mier vice-président de l'assemblée propose l'harmonisation des élections, soit la présidentielle avant les législatives, contrairement au calendrier actuel. Le concept est d'élire d'abord le président de la République, puis les représentants de la nation ensuite. Auquel cas, explique-t-il, le chef de l'Etat aura la chance de disposer d'une majorité à l'Assemblée, favorable à son action politique.

« Au nom des députés de l'Union

», l'élue de Oichili-Dimani a confié que ses pairs redoutaient l'affaiblissement du parlement; ils suggèrent que le droit de dissolution du président soit aboli. Autre proposition, le mode de désignation des représentants de la nation qui est aujourd'hui à 24 députés au suffrage universel direct, puis 9 autres issus des conseils des îles.

« A chaque mois d'avril, l'assemblée devient un ring de box à cause des nouveaux conseillers-députés qui ne maîtrisent pas forcément le Ba-ba de leur nouvelle fonction. Au lieu de cette modalité, il serait mieux que les 33 députés que comprend l'Assemblée soient tous élus au suffrage universel direct. Il n'y aura pas d'incidence budgétaire et on aura échappé aux conflits inutiles », lance-t-il. Pour Maoulana Charif, cette proposition saura également réparer les injustices que subissent les grandes régions qui n'ont pas de représentants à l'assemblée.

En effet, dans les dispositions légales actuelles, deux régions comme Oichili et Dimani, Mboudé et Mitsamiouli, Hamahamet et Mboinkou ou encore Moya et Sima n'élisent qu'un député. Outre ces

régions qui doivent avoir chacune un député, le 1er vice-président de l'assemblée propose que la diaspora soit de la partie en ayant un représentant à l'assemblée nationale. En termes de nomination, les députés, selon toujours Maoulana Charif, proposent de faire subir une enquête de moralité aux prétendants aux postes stratégiques du pays. Des suggestions, sur lesquelles « les députés ne se sont pas encore mis d'accord », concernent la présidence tournante et la mandature.

Selon M. Charif, il serait souhaitable de « supprimer carrément » la présidence tournante. « Là, on aura mis en avant les connaissances et le renforcement de la cohésion sociale ». Quant au renouvellement du mandat présidentiel, l'élue trouve inconcevable que tous les mandats électifs soient renouvelables, exception faite de celui du président de la République. « Ce n'est pas normal », s'indigne celui qui, à part le renouvellement du mandat qu'il soutient, aurait également souhaité que la durée soit portée de 5 ans à 4 ans.

Toufè Maecha

LOI DES FINANCES 2018

Règlement de compte pendant les comptes...

La plénière pour l'examen de la loi des finances 2018 a été marquée par les échanges entre le député Ali Mhadji, le président de l'assemblée nationale et le ministre des finances, sur un supposé achat de consciences de certains élus de l'opposition. A chaque séance parlementaire, son lot de foire d'empoignes. Et la dernière n'a pas dérogé à ce qui semble être la règle. La plénière pour l'examen de la loi des finances 2018 a été marquée par une séquence d'échanges entre élus.

M. le président, permettez-moi d'exprimer mon regret sur ce que j'ai entendu ce matin à la radio. Pas plus tard qu'hier, sur le chemin au retour de mon travail, j'entends à la radio des journalistes parler d'une pluie de billets de banque déversée ici au parlement. Je n'ai pas de certitude mais ce sont des

journalistes qui le disent. Si cela se confirme, c'est une honte que les élus que nous sommes s'adonnent à de telles pratiques. Je me demande si vraiment de tels agissements n'écornent pas finalement la crédibilité de l'assemblée, sinon l'image de notre pays », a lancé le député Ali Mhadji à Abdou Ousseine, président

de l'assemblée nationale hier, lors de la plénière pour l'examen de la loi des finances.

« S'il y avait une telle somme d'argent qui circulait ici à l'assemblée, tu serais le premier à le savoir; avant moi-même, car les élus se sont mis d'accord pour engager une lutte contre la corruption, en rejetant toute tentative de dessous de tables dans notre institution », a aussitôt rétorqué Abdou Ousseine, président de l'assemblée.

Dans une ambiance tendue et électrique, le ministre des finances, présent, réagira à chaud : « Ce que je sais, c'est qu'on a tout dit l'année

dernière et aussi cette année; il y avait trop de rumeurs. Je voulais aujourd'hui démentir tout cela. Ce n'est pas dans nos habitudes, ni dans notre culture », va renchérir Said Ali Said Chayhane, ministre des finances.

Il ajoutera : « Vous vous rappelez sans doute que l'année dernière, la loi a été recalée, il a nous a fallu une deuxième lecture. Cela montre bien qu'il y avait confrontation d'idées. Mais si c'était le contraire, les choses auraient pris fin dès le début ».

Et de continuer : « Je demande par ailleurs ceux qui font propager

des telles ignominies de venir avec des preuves. Je serai là et porterai plainte, parce que de telles agissements sont contraires surtout à une institution comme le parlement ».

A la sortie de la séance, les regards se sont tournés vers les élus du Juwa qui ont fait fausse route. On apprend par des sources autorisées que le gouverneur d'Anjouan aurait lui-même donné cette consigne de vote. Pour quelle raison ? L'histoire nous le dira.

Maoulida Mbaé

FOOTBALL : COUPE DES LIGUES

Des journalistes sportifs et photo-reporters déclarés indésirables

Le duel inaugural (Elan # Fomboni club), comptant pour la phase nationale de la Coupe des Ligues a laissé un mauvais souvenir aux journalistes sportifs et photo-reporters, lundi 25 décembre 2017 au stade de Moroni. Ces hommes de terrain et qui œuvrent bénévolement pour la promotion du football, étaient déclarés indésirables par les organisateurs de la compétition.

Quinze minutes avant la présentation de la banderole, flanquée du slogan cher à la Fifa «my game, fair-play», littéralement mon jeu c'est le fair-play. Cette entrée est suivie systématiquement par le défilé du commissaire au match, des arbitres et des équipes. A ce instant précis, des journalistes sportifs et des photo-reporters étaient déclarés indésirables et leur accès au stade absolument interdit. Mais, curieusement, les milliers de personnes qui présentent des billets d'entrée étaient les bienvenues.

On les laisse entrer au stade sans le moindre embarras. Comment ne pas conclure que la Ligue privilégie plus zimpesa (l'argent) que la promotion de la discipline ? En clair donc, trente minutes avant le coup

d'envoi du match, les journalistes sportifs et photographes reporters, qui s'étaient présentés devant les portails, étaient refoulés comme des brebis galeuses. Et pourtant jusqu'à quinze minutes avant la fin du temps réglementaire, chaque personne, munie d'un billet d'entrée était accueillie à bras ouverts.

Entrées et sorties du public

On s'interroge sur l'objectif de la Ligue : s'enrichir ou promouvoir le football ? Sinon, pourquoi ne pas suivre l'exemple de l'instance hiérarchique. Chaque personne a ses qualités et ses défauts. Tourqui Salim considère les journalistes sportifs et les photo-reporters comme des collaborateurs directs de la Fédération de Football des Comores. A ce titre, il respecte beaucoup les journalistes sportifs et photo-reporters.

Ce qui est choquant, contactés

Bm Gondet

par téléphone, des membres influents du comité d'organisation, paraissent trier les appels. Ils se sont montrés indifférents aux appels de tous les journalistes sportifs. Comment ne pas imaginer une complicité à cette manœuvre honteuse de marginalisation et de discrédit ? La Ligue doit enfin valoriser la mission prioritaire des éléments de l'Armée Nationale de Développement. Ce n'est pas à un militaire de vendre des billets, de contrôler les billets d'entrée ou encore d'autoriser telle ou telle personne d'accéder au stade. La Ligue doit enfin «donner à César, ce qui appartient à César ». Dans les stades, les éléments de l'Armée sont investis d'une mission noble. C'est la sécurisation des stades. Mais non, le contrôle des entrées et sorties du public.

La Gazette des Comores
l'information libre à votre portée
 Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
 Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76
 E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

La Gazette des Comores
 BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
 Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse postale : _____ email : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
 3 mois Montant : _____
 6 mois Montant : _____
 12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
 Espèces
 Chèque n° _____
 Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
 Signature : _____


Tarifs d'abonnement
 (Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES
 Unité – Solidarité – Développement

**Ministère de la Santé, de la Solidarité,
 de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre**

Direction Générale de la Santé
 Direction de lutte contre le sida



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES
n° 17/___/MSSPSPG/DGS/DLS

جمهورية القمر المتحدة
 وحدة - تضامن - تنمية
 وزارة الصحة والتضامن ومشاركة المرأة
 ادارة العام لمحاربة مرض الايدز

<p>L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NULERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR L'ENVELOPPE REPONSE CORRECTEMENT SCHELLEE</p>	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES</p> <p>Pour assurer l'achat de : 30 panneaux photovoltaïques de 250W/24Volts, 8 batteries à GEL de 200Ah/12Volts et autres accessoires pour installation à la Direction de lutte contre le SIDA Moroni (DLS) – Union des Comores</p>	<p>Date d'émission : le 19/12/2017 ;</p> <p>Dans toute correspondance, rappeler le numéro suivant : 17/___/MSSPSPG/DGS/DLS</p> <p>Dépôt des offres au plus tard, le vendredi, 12/01/2018 à 15 h 00.</p>
--	---	--

sition d'offre à la DLS avant le 12 janvier 2018 à 15 h00 à l'adresse du retrait des dossiers ci-dessous.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer au Bureau de la DLS moyennant le paiement de 12 500 KMF. Les soumissionnaires peuvent demander des informations supplémentaires, avant de présenter les offres auprès du :

Secrétariat de la DLS sis Route Kalfane-Asgaraly du lundi au jeudi, de 07 h 30 à 15 h 00, le vendredi au samedi de 07 h 30 à 12 h 00.

La Direction de lutte contre le Sida (DLS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises.

Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus aux jours et heures dits.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent demeurer valides pour une période de 60 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

Les acquisitions sont financées par le Fonds Mondial.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse ci-dessus indiquée, le 13 janvier 2018 à 10 h 00.

Le Directeur
Dr Soulaïmana Youssouf

Dans le cadre du programme de lutte contre le SIDA entre l'Union des Comores et le Fonds Mondial contre le VIH SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, il est prévu de doter la DLS d'un système d'énergie renouvelable à base de panneaux photovoltaïques.

Ainsi, la Direction de lutte contre le Sida (DLS) entreprend de recourir au service d'entreprises privées compétentes qui seront chargées de l'acquisition de **30 panneaux photovoltaïques de 250W/24Volts, de 8 batteries à GEL de 200Ah/12Volts et autres accessoires pour installation à la DLS.**

Il s'agit de :

- assurer l'achat de 30 panneaux photovoltaïques de 250W/24Volts, de 8 batteries à GEL de 200Ah/12Volts et autres accessoires pour installation à la DLS

Les opérateurs régulièrement enregistrés en Union des Comores, et qui ont les compétences dans le domaine de la confection ou de la commercialisation de ce type de matériel, avec une expérience suffisante, capables de pouvoir prouver des références solides pour des prestations similaires sont invités à soumettre leur meilleure propo-